

La croissance économique post-Covid dans l'espace atlantique

Communication de Monsieur Mohammed Tawfik MOULINE,
Directeur Général de l'Institut Royal des Etudes Stratégiques

Au lendemain d'une crise sans précédent, la préoccupation de tout Etat est de renouer avec la croissance économique. Or, dans un tel contexte, il semblerait que les sources de croissance conventionnelles, telles que l'accumulation des facteurs et l'accroissement de leur productivité globale ou encore le progrès technique, exogène en l'occurrence, ne sont plus à même de garantir **une croissance soutenue.**

En dépit du basculement du centre de gravité de l'économie mondiale vers l'Indo-Pacifique, **l'espace atlantique demeure indéniablement un pivot dans l'équilibre géoéconomique mondial.** Une position, toutefois, menacée par la crise sanitaire et ses répercussions.

Une crise systémique mondiale inédite

La pandémie de la Covid-19 restera dans la mémoire collective globale comme un événement historique sans précédent, ayant causé le décès, à fin janvier 2022, de près de 5,6 millions de personnes et conduit les Etats à prendre des mesures drastiques pour en endiguer la propagation, ce qui a transformé la crise sanitaire en une crise multiforme, touchant tous les aspects de la vie des pays et des citoyens.

Cette crise, à laquelle n'a pas échappé l'espace atlantique, a exacerbé le caractère volatile, incertain, complexe et ambigu (VUCA) du monde. Elle a contribué à bouleverser les dynamiques en cours, dévoilé les vulnérabilités de tous les acteurs de la société internationale et mis à l'épreuve la résilience des êtres humains et des processus qui régissent leurs activités.

Favorisée par l'interdépendance entre les pays, la propagation de la crise sanitaire a :

- rappelé aux Etats, même les plus développés, leur vulnérabilité face aux chocs systémiques et remis, au cœur de la géopolitique mondiale, le "soft power" et la nécessité de l'action collective,
- révélé, dans un monde qui peine à sortir d'un ordre ancien et désormais inadapté, la faiblesse des capacités d'anticipation de la communauté internationale,
- montré, par conséquent, la nécessité de repenser les instruments de puissance des Etats, en vue d'entreprendre une réforme de la mondialisation,
- mis en exergue l'opportunité de renforcer la résilience afin de s'adapter à un monde marqué par la prolifération des crises et la persistance des incertitudes.

Il s'agit d'une crise systémique dont les effets se font ressentir sur tous les plans, notamment, au niveau de l'économie, qui a été soumise à des disruptions d'une ampleur inédite, occasionnées par un double choc de l'offre et de la demande et par de fortes pressions sur les chaînes de valeur mondiales, lesquelles pourraient être remplacées par des circuits courts de production et des chaînes de valeur régionales.

Par conséquent, compte tenu de l'ampleur des déséquilibres engendrés, il est difficile de spéculer sur un retour à une situation stable. L'hétérogénéité des plans de relance entrepris par les Etats, entre souveraineté stratégique et réelle décarbonation des économies, accentue les incertitudes quant à l'avenir de l'économie mondiale.

Les plans de relance des économies de l'espace atlantique : entre utopie et réalisme

De part et d'autre de l'espace atlantique, la quasi-totalité des pays ont réagi à la crise sanitaire par des mesures exceptionnelles destinées, d'une part, à lutter contre la propagation du virus et à atténuer le choc économique et ses effets sociaux et, d'autre part, à relancer l'activité économique. Ces mesures ont été proportionnelles à la taille de leurs économies.

Les pays développés de l'Atlantique ont déployé des plans de relance massifs, matérialisés par un effort budgétaire conséquent (26% du PIB pour le Etats-Unis ; 17% pour le Royaume Uni ; 15% pour le Canada ; 8% pour la France ; 7% en Espagne).

Parallèlement aux mesures budgétaires et fiscales exceptionnelles, ces pays ont, également, bénéficié de la politique monétaire accommodante qui prévalait avant la crise sanitaire : des taux directeurs historiquement bas, réactivation des mesures non conventionnelles, des taux négatifs pour les réserves excédentaires des banques commerciales.

Si ces plans de relance convergent vers des objectifs de court terme, à savoir protéger les citoyens sur le plan sanitaire et économique et soutenir le tissu productif à tout prix, ils sont pour le moins divergents lorsqu'il s'agit des objectifs à long terme, inhérents à la garantie d'une croissance verte et durable.

Pour certains pays, comme la France et le Royaume-Uni, les ambitions d'une relance verte sont clairement affichées, tandis que pour d'autres, à l'image des Etats-Unis, c'est l'économie qui prime.

Concernant les pays émergents à revenu intermédiaire (Mexique, Brésil, Argentine, Afrique du sud, Maroc), malgré les marges de manœuvre plus restreintes sur le plan budgétaire et monétaire, ils ont adopté des mesures de soutien spécifiques pour atténuer les effets de la crise et renouer avec la croissance économique.

En particulier, le Maroc a été parmi les premiers pays à l'échelle internationale à avoir mené, sous le leadership de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, une politique à la hauteur des enjeux de la crise sanitaire en vue de réduire sensiblement son coût humain et social important et de faire face à une récession économique.

Dans ce sens, un fonds spécial d'environ 3,6 milliards de dollars américains, soit 2,5% du PIB, **a été dédié à la gestion de la pandémie**. Ce fonds a permis de couvrir les coûts de mise à niveau des installations médicales et de soutien aux entreprises et aux ménages touchés par la pandémie.

Le Royaume a, par ailleurs, lancé suite aux Directives Royales les chantiers structurels suivants :

- **Une ambitieuse politique de relance économique post-Covid**, de type "New Deal", d'une enveloppe **équivalente** à 11% du PIB.
- **Une réforme profonde du secteur public** pour corriger les dysfonctionnements structurels des établissements et des entreprises publics.
- **L'instauration de la justice sociale et spatiale**, dont le fer de lance est la généralisation de la couverture sociale à tous les Marocains d'ici 2025.

Pour ce panel de pays à revenu intermédiaire, ces mesures exceptionnelles ne sont pas sans conséquences pour les finances publiques. Etant donné que la discipline budgétaire est l'une des conditions sine qua non pour garantir la stabilité du cadre macroéconomique, il est fort probable qu'une détérioration massive du déficit budgétaire et qu'un alourdissement de la dette publique des économies émergentes, compromettent leurs objectifs de développement à moyen et long terme.

S'agissant des pays en développement à faible revenu (l'aire Afro-Atlantique et Caraïbes), qui sont piégés dans la trappe à faible croissance, particulièrement vulnérables aux chocs extérieurs et largement dépendants de la relance économique mondiale, les plans de relance déployés ont été sans commune mesure avec ceux mis en œuvre ailleurs dans le monde.

Le recours à des ressources financières externes, seule alternative pour ces économies, a eu des implications directes sur les soldes budgétaires et sur le taux d'endettement public. Une situation qui met à mal les perspectives d'une reprise économique rapide dans ces régions, fortement exposées aux effets des changements climatiques et dépendantes envers des secteurs lourdement impactés par la crise sanitaire, tels que le tourisme et le commerce.

Dès lors, la reprise qui se dessine risque d'être inégale, creusant davantage les écarts au sein même de ces pays et entre ces pays et le reste du monde.

Des économies tiraillées entre inflation et dégradation inévitables des finances publiques

Parallèlement à une crise systémique dont les effets délétères se font toujours sentir, les économies de l'espace atlantique sont confrontées à des risques conjoncturels et structurels qui menacent les perspectives d'un rebond économique durable.

Le spectre de l'inflation : une menace pour la reprise économique dans l'espace atlantique

Sur le court terme, l'une des conséquences indirectes de la crise sanitaire est une hausse de l'inflation, résultante des ruptures dans les chaînes d'approvisionnement et, dans une moindre mesure, des politiques économiques expansionnistes. Selon les prévisions du Fonds monétaire international, l'inflation devrait rester élevée à court terme, atteignant en moyenne 3,9% dans les économies avancées et 5,9% dans les économies émergentes et en développement en 2022, avant de s'atténuer en 2023.

Si les risques d'une inflation persistante sont réels, il n'est pourtant pas judicieux d'éviter toute tentative de relance budgétaire. Cette dernière vise à renforcer les capacités à long terme et ses spillovers peuvent mener à une déflation, à condition d'être jumelée à une politique monétaire pro-cyclique.

Si les économies développées ont la capacité et les moyens de répondre aux risques inflationnistes par des politiques économiques adéquates, les économies émergentes et en développement quant à elles demeurent particulièrement vulnérables à ces pressions. A cet effet, il serait opportun pour les autorités monétaires de ne pas entreprendre un resserrement des conditions financières, jusqu'à ce que la dynamique des prix, sous-jacente se précise.

Nourrie par l'augmentation des prix de l'énergie et des produits alimentaires de base - pour lesquels les ménages allouent une bonne proportion de leur revenu -, une inflation galopante pourrait avoir de graves conséquences sur des revenus, d'ores et déjà impactés par la crise sanitaire.

Ainsi, le danger d'une inflation incontrôlée, peut créer des trappes à pauvreté et creuser davantage les inégalités de toute forme entre les économies de l'espace atlantique.

Entre relance économique verte et impératif de discipline budgétaire

Il est clair que le ralentissement de l'activité économique a causé une dégradation significative des finances publiques. Même si dans la phase de sortie de crise, un rebond important de l'activité est attendu, les finances publiques resteront durablement marquées par un déficit élevé et un niveau de dette en forte augmentation.

La question du financement est particulièrement sensible, puisqu'elle nécessite des arbitrages entre les modes d'endettement public interne et externe, mais aussi entre la réduction de certaines dépenses publiques et une réforme du système fiscal, y compris l'instauration d'une taxe carbone.

De plus, l'amorce et la réalisation d'une transformation écologique, à l'échelle de l'espace atlantique, exigent des investissements colossaux et une refonte du système financier. Cependant, au vu de l'effort budgétaire à engager, cet objectif semble, dans un tel contexte, être plus l'apanage des pays développés. Ce qui risque de creuser davantage le gap entre les nations en termes d'objectifs de développement durable.

Vers un nouveau modèle de développement à l'échelle de l'espace atlantique

Sur le moyen et le long termes, il faudra tenir compte, au niveau des modèles économiques, de certains paradigmes que la crise sanitaire a fait émerger à l'échelle internationale et dont l'adoption devra soutenir les plans de relance économique, en transformant une crise inédite en opportunité historique. Il s'agit, particulièrement, des concepts de souveraineté, de durabilité environnementale et d'inclusivité.

La question de la **souveraineté nationale** doit être appréhendée dans ses multiples dimensions, devant, d'une part, assurer une autonomie stratégique en matière d'alimentation, de santé, d'énergie, ... en promouvant l'économie de la vie et, d'autre part, pouvant conduire à une reconfiguration des chaînes de valeur mondiales au profit de chaînes de valeur régionales.

S'agissant de la souveraineté économique, une nouvelle approche mérite d'être adoptée dans le but d'amorcer un développement endogène, susceptible de créer de l'emploi et de diminuer la vulnérabilité des économies nationales aux échanges internationaux et ce, en se basant sur :

- une croissance inclusive et équitable grâce à une valorisation du contenu interne et l'ancrage d'une culture du "produire et consommer local",
- un nouveau paradigme de compétitivité et de croissance, fondé sur le potentiel, les ressources endogènes et sur une dynamisation des micro-entreprises intégrées en filières,
- une intégration efficace des gouvernances locales, tout en réorientant les systèmes socio-économiques, politiques et culturels vers des trajectoires capables de répondre aux besoins internes,
- un détachement du prisme de la forte dépendance envers le reste du monde, en particulier lorsqu'il s'agit des financements.

La création de marchés régionaux, pouvant à plus brève échéance soutenir l'endogénéisation des économies les moins développées, permettant de mutualiser les ressources et d'opérer une meilleure division du travail. Une intégration régionale, qui au lieu de faire perdre aux Etats leur souveraineté, constituerait plutôt un moyen de la préserver et de la renforcer.

En ce qui concerne la **durabilité environnementale**, il devient impératif d'opérer une transition écologique systémique, englobant à la fois les rapports de l'Homme avec le vivant, l'action négative de l'Anthropocène ainsi que les coûts et les risques cachés de la mobilité et prônant la nécessaire réorganisation de l'urbanisation et la réduction de l'empreinte écologique.

Pour cela, il faudra saisir l'opportunité que présente la crise sanitaire pour prendre résolument au sérieux la sortie de l'Anthropocène, en changeant de civilisation, c'est-à-dire de modèle de développement, de paradigme culturel, de modes de vie et de manières de faire. Ce sera long et coûteux, mais si des décisions radicales ne sont pas prises et appliquées dès maintenant, alors les pertes et la survie de nos descendants seront encore plus coûteuses.

Les plans de relance devront être orientés vers des investissements à haute valeur écologique. Dans ce sens, il est primordial de développer l'effort d'investissement public "vert", de viser la neutralité carbone à l'horizon 2050 et de mettre en œuvre des politiques d'adaptation au changement climatique et de protection de la biodiversité.

Pour ce qui est de **l'inclusivité**, l'intérêt croissant porté au bien-être des citoyens doit être plus que jamais remis au centre des préoccupations des Etats. Outre la reconsidération du rapport Etat-Citoyen, les nouvelles aspirations sociétales, qui émergent, rendent nécessaire la conception d'une nouvelle entité de l'Etat, capable de prendre en charge la dimension sociale.

Il s'agit plus précisément d'un Etat du "Care", une forme plus mature de l'Etat-Providence, qui se distingue de celui-ci par son engagement moral et son mode d'action. Il ne se substitue pas à l'individu mais l'accompagne, ne l'assiste pas mais lui facilite la tâche, ne l'asservit pas mais le sert. C'est un Etat puissant mais juste, rigoureux et transparent.

La transition vers un Etat du "Care" est tributaire de l'instauration d'une nouvelle gouvernance repensée, promouvant la confiance et plus encline à la coopération et la formation d'une nouvelle génération de leaders, plus anticipatrice, plus à l'aise avec les technologies et profondément humaniste.

Par ailleurs, les nouveaux modèles économiques devront prendre en considération, l'accélération grâce à la crise sanitaire de la digitalisation, résultant de l'automatisation et de la dématérialisation de diverses activités humaines. L'économie digitale sortira gagnante de cette crise et devra fortement caractériser la transformation globale des modes de vie, de travailler et de se déplacer. La disruption digitale jouera un rôle central, à l'avenir, dans la création de la valeur dans l'ensemble des secteurs économiques et dans le développement de l'industrie 4.0.

Région particulièrement stratégique pour le Maroc, l'Afrique de l'Ouest gagnera à amorcer un développement endogène susceptible de briser le prisme de la forte dépendance envers le reste du monde, notamment, lorsqu'il s'agit de marchés mondiaux de matières premières ou de financement international.

Parallèlement à l'endogénéisation de ses économies, l'Afrique de l'Ouest devra s'emparer de certains leviers de changements, permettant d'accélérer sa reprise économique et de construire un environnement post-Covid plus résilient et plus compétitif. Il s'agit de :

- l'intégration régionale, fondée sur des efforts mutuels et un partenariat "gagnant-gagnant" susceptible de changer la donne sur l'ensemble du continent. Il s'agit plus précisément, d'édifier des chaînes de valeur régionales, permettant de diversifier le secteur manufacturier au niveau de la région et, à terme, de promouvoir une croissance africaine pour les Africains. Au lieu de faire perdre aux Etats leur souveraineté, cette intégration régionale constituera plutôt un moyen de la préserver et de la renforcer,
- la transformation numérique, source de nouvelles opportunités de progrès et d'inclusion,
- la transition écologique à travers la définition d'une politique de décarbonation de l'économie et le recours au soutien du Fonds vert pour le climat.

Conscient de la profondeur des mutations en cours et des nouveaux paradigmes imposés par cette crise systémique, le Maroc, un partenaire stratégique de l'espace atlantique, a adopté un nouveau modèle de développement pragmatique, bâti sur de nouveaux fondamentaux tant économiques qu'humains.

Ce modèle ambitionne de doubler le PIB par habitant à l'horizon 2035, de réduire fortement les inégalités et de généraliser la couverture sociale. Il considère que l'émergence inclusive passe par un Etat fort et juste.